



Section sportive athlétisme

Lycée Louis Armand Villefranche sur Saône

Le club partenaire

Riche de 660 licenciés (920 avec l'ACVS), le club Entente Athlétique Villefranche, évolue à tous les niveaux de compétition avec un label de qualité Nationale (niveau 4), 37 participations individuelles aux championnats de France (piste, cross, route), Médaille d'argent individuelle aux championnats d'Europe de course en montagne (2021), 11 podiums aux championnats de France dont 8 titres, 20 podiums de niveau Interrégional dont 8 titres, 32 podiums Rhône-Alpes dont 8 titres, 81 podiums aux championnats du Rhône dont 43 titres. 4 Entraîneurs professionnels et 17 entraîneurs fédéraux.

La formation

- Un entraîneur d'état et 3 entraîneurs fédéraux assurent les séances d'entraînement. L'enseignement dispensé est conforme aux directives de la FFA.
- Le lycée s'engage à libérer les élèves le mardi, le mercredi et le jeudi de 16h à 18h pour assister à leurs entraînements. Une quatrième plage horaire est proposée en fonction des contraintes d'emploi du temps.
- La licence UNSS et la licence fédérale sont obligatoires.
- L'élève s'engage à participer aux compétitions organisées par la fédération et l'association sportive du lycée.
- La participation aux séances d'athlétisme peut être suspendue si le travail et/ou les résultats scolaires sont insuffisants.

Le recrutement

- Téléchargement des dossiers de candidature sur le site du lycée Louis Armand après les journées portes ouvertes du samedi 23 mars 2024.
- L'EAV organise au mois d'avril, des tests d'évaluation du niveau de pratique des candidats, ou prend en compte le niveau sportif sur des résultats officiels de la FFA ou de l'UNSS (niveau minimal « départemental 2 » du barème FFA).
- L'admissibilité au lycée s'établit en fonction de l'appréciation du niveau scolaire des élèves par le chef d'établissement et des résultats aux tests sportifs. L'admission définitive sera effective après les résultats de la procédure d'affectation le 26 juin.

Le transport

Les trajets sont organisés et financés par le lycée. Durant ces trajets les élèves sont placés sous la responsabilité du lycée. S'ils n'utilisent pas, après autorisation, ce moyen de transport, les élèves mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs responsables légaux, les élèves majeurs sont placés sous leur propre responsabilité. Le Club organise le transport retour pour les internes du Lycée les Mardi et Jeudi.

Le suivi médical

Un certificat d'aptitude et un électrocardiogramme, établis par un médecin du sport choisi par la famille, devront être fournis lors de l'**inscription définitive**. Il devra être daté de moins de 3 mois à la date de la rentrée. Une copie sera remise au club par l'élève début septembre.

Les contacts

Lycée Louis Armand
507, avenue du Beaujolais CS 60402 GLEIZE
69651 Villefranche sur Saône Cedex
Téléphone : 04 74 02 30 00
Fax : 04-74-02-30-04
Site Internet : <http://lyc-louis-armandvillefranche.elycee.rhonealpes.fr>
Mail : section-sportive.0691644m@ac-lyon.fr
Responsable sportif de la section : Mme I.ZOUDE

Entente Athlétique Villefranche
Tel/répondeur : 04 74 62 94 14
Site Internet : <http://athle-acvs.fr>
Mail : athle.acvs@free.fr

Responsable : M. Philippe Lavieille
Tel : 06 63 37 20 03
Mail : philippe.lavieille@athle-acvs.fr